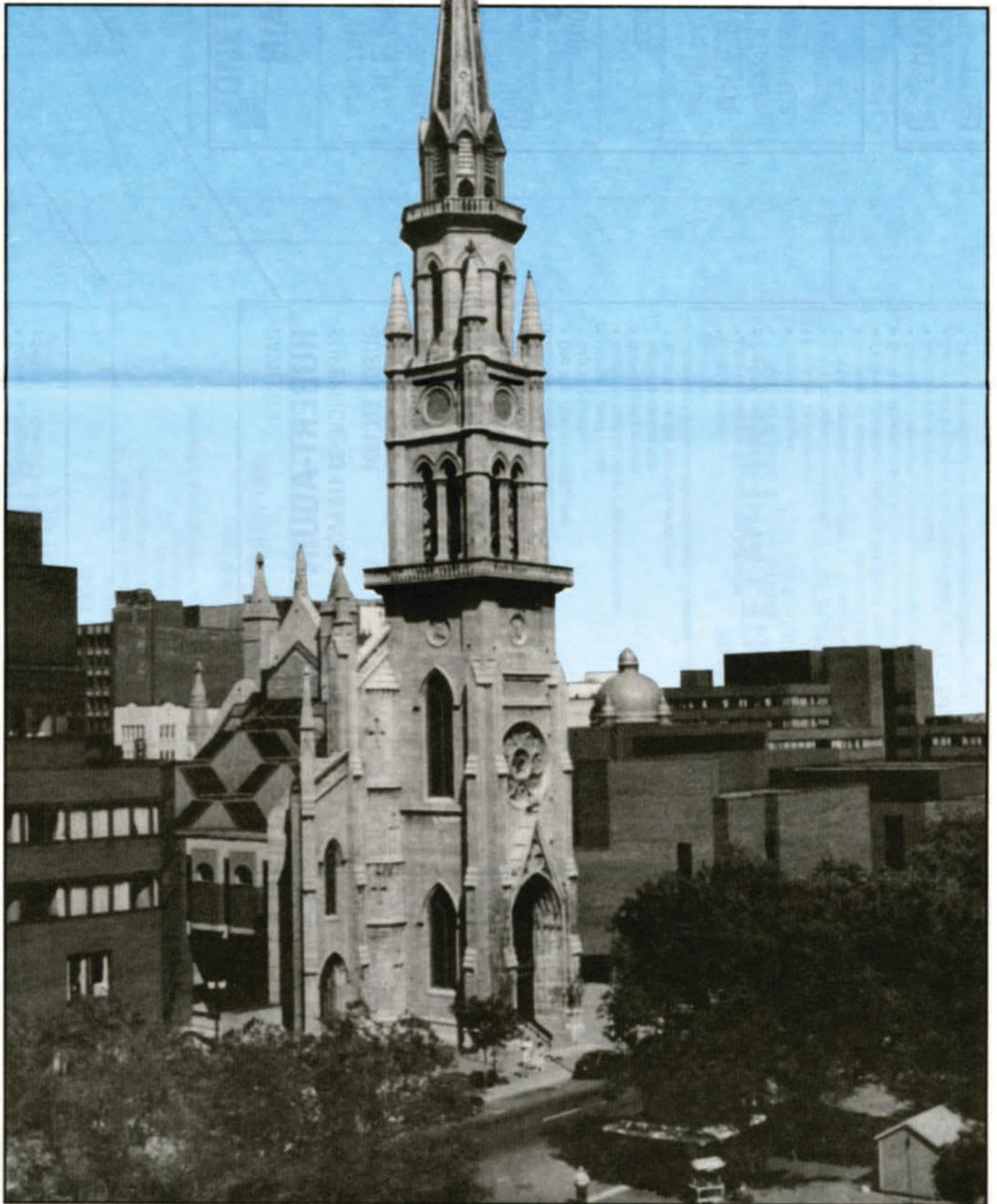


PLAN DIRECTEUR DES ESPACES

# LE CAMPUS DE L'AN 2000



*Dans l'impersonnalité urbaine,  
le campus de l'UQAM, oasis au  
cœur de la ville, permettra à  
chacun de nous d'y trouver une  
partie de sa propre personne et  
de contribuer au rayonnement  
de l'arrondissement culturel.*



 Université  
du Québec  
à Montréal

Vice-rectorat  
à l'administration  
et aux finances

## Un campus intégré, urbain, soigneusement planifié

Dès 1985, le développement exceptionnel des activités de l'UQAM rendait caduques les efforts des fondateurs de l'UQAM de loger adéquatement dans la phase I du campus la majeure partie des fonctions de sa communauté. Les activités sous la pression de la croissance accélérée se dispersaient alors dans une multitude d'édifices loués. Le Vice-rectorat à l'administration et aux finances entreprit avec les services concernés et l'ensemble des unités de l'UQAM, un vaste exercice de réflexion pour réorienter fondamentalement la planification physique de l'UQAM.

Cet exercice, après une validation systématique auprès de toutes les familles, tous les départements et services de l'Université conduisit en 1988 à l'adoption par le Conseil d'administration de l'UQAM du Plan directeur d'aménagement 1989-98. L'UQAM devenait la première université québécoise à expérimenter le nouveau concept de planification physique intégré du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la science. Principes et orientations, devis pédagogique, devis technique et plan d'aménagement sont les ingrédients essentiels du plan directeur qui sont et seront systématiquement appliqués jusqu'en l'an 2000.

### Un campus urbain dans un secteur à reconstruire

L'UQAM dans son plan directeur privilégie l'inscription de ses édifices dans la trame urbaine, le respect harmonieux de cette dernière, et sa contribution majeure à la revitalisation du secteur Berri - Place des Arts.

Cette volonté se traduit par le souci de respecter les édifices anciens qu'elle détient en les rénovant et en leur trouvant de nouveaux usages, par l'insertion de fonctions urbaines au campus (ex: les commerces sur rue), par les ententes conclues pour recréer des espaces verts (ex: Square Berri, Jardin Sanguinet, places et cours du site Arts IV, amélioration de l'aménagement externe des édifices), par le renforcement des liens souterrains entre les édifices et le souci de l'UQAM de privilégier l'accès par le métro à ses différents lieux, par son implication active grâce au Comité de concertation du centre est délimité par la Place des Arts et Berri qui vise à revitaliser l'ensemble du secteur.

### Un campus intégré et complet sur 2 sites en voie d'être reliés

**Le plan directeur traduit le concept d'un campus complet**

Dans un premier temps, les interventions visent à consolider dans des édifices en propriété l'ensemble des activités d'enseignement et de recherche, missions fondamentales de l'Université ainsi que les services qui doivent interagir directement avec elles.

Dans un deuxième temps, une fois consolidé le cœur de ce qu'est l'essence d'une université, sont planifiées les activités complémentaires qui enrichissent la qualité de la vie et des idées d'une communauté universitaire: des résidences étudiantes, un complexe sportif, un centre communautaire, une salle de concert, un ensemble de lieux de diffusion (ex: l'Agora de la danse ou encore le futur Musée des sciences en mouvement), des ateliers et lieux d'exposition, des commerces complémentaires à la vie de l'université, telles des librairies, des stationnements, des réserves d'espaces pour de futures ententes université-industries etc...

**Ce campus complet sera localisé sur 2 sites interreliés**

La volonté de l'UQAM était de regrouper l'ensemble de ses activités autour du site Berri. Devant l'impossibilité d'acheter des terrains à proximité, l'UQAM acquit, en 1988, pour 1 dollar le site au nord de la Place des Arts.

**Le campus sera donc localisé sur 2 sites:**

- le site, au nord de la Place des Arts, regroupera l'ensemble des activités du secteur des Sciences, des résidences étudiantes, une maison pour accueillir professeurs et étudiants gradués étrangers, la Maison-théâtre pour l'enfance et la jeunesse, un complexe multifonctionnel pour les ententes UQAM-industries, un stationnement, des commerces, restaurants, un musée; le tout, harmonieusement planifié, intégré à l'environnement immédiat, inspiré d'un concept architectural avant-gardiste, distribué au milieu des jardins et des aires de repos;

- le site Berri regroupera le cœur des activités ainsi que les 5 secteurs académiques (Lettres et communications, Sciences de la gestion, Formation des maîtres, Arts, Sciences humaines), les services principaux, tels que les bibliothèques, l'informatique, les immeubles et équipement, le registrariat, etc... et enfin l'administration de l'Université. Salles de cours, salons et lieux de rencontre y seront disponibles.

Le site, entièrement sillonné par un réseau de circulation souterrain, sera animé, en surface, par trois grands parcs: le parc Berri, le jardin Sanguinet et la place Pasteur.

Aux alentours de ce site, se développeront des résidences

étudiantes, complexe sportif, salles de spectacles, centre communautaire, stationnements, commerces, etc... Le site Berri deviendra ainsi un élément structurant, moteur de développement, pour l'ensemble du secteur.

**Les 2 sites seront reliés par deux axes de communication:**

- le boulevard Maisonneuve qui, transformé en boulevard bordé d'arbres, verra l'UQAM progressivement implanter des activités d'est vers l'ouest.

- la ruelle Boisbriand reconstituera entre Sanguinet et Saint-Laurent une rue communautaire bordée de résidences (pour étudiants entre autres), de galeries, petits commerces culturels etc... L'UQAM y localisera en particulier, l'édifice dédié au design et au Centre de diffusion de design, des résidences étudiantes et autres activités.

**Un campus fonctionnel où il sera agréable d'étudier, de travailler et de vivre**

Il n'est pas facile de planifier un village, aux multiples fonctions, de 42 000 personnes au cœur d'une ville. La vie de l'étudiant et de l'étudiante à l'Université a été la préoccupation principale de ceux qui ont réfléchi à la planification du campus.

L'unité de regroupement physique, privilégiée dans le plan directeur, est le secteur académique, c'est à dire les départements, modules, programmes d'études avancées, centres de recherches, et activités étudiantes sectorielles attachées à une même famille. Ces regroupements doivent se faire aussi en minimisant les coûts de réaménagement dans les édifices en propriété.

Ainsi, à la fin des opérations prévues dans le plan directeur, le "secteur" des Sciences humaines sera regroupé dans les pavillons Hubert-Aquin et Thérèse-Casgrain, le "secteur" de la Formation des maîtres dans le futur édifice en cours de planification à l'angle Saint-Denis et René-Lévesque, le "secteur" des Lettres et communications dans le pavillon Judith-Jasmin, le "secteur" des Arts dans le pavillon Judith-Jasmin, l'aile Maisonneuve de la phase II du campus en cours de réalisation et, l'aile Sanguinet (le futur édifice qui accueillera Design), le "secteur" des Sciences sur le site au nord de la Place des Arts, à l'exception du Département des sciences biologiques. Ce dernier, pour y être intégré, devra au préalable attendre que l'UQAM vende l'édifice des Sciences sur la rue Saint-Alexandre.

Au niveau des services, le plan directeur privilégie le partage des infrastructures, l'accès à des points de service et la consolidation, dans les lieux actuels en propriété, des services indispensables à l'enseignement, et fréquentés quotidiennement par les étudiants, tels que les services de l'audio-visuel, des bibliothèques, de l'informatique, des cafétérias, de la photocopie, l'information générale ou encore

intrinsèquement liés à la protection des biens et des personnes, comme le Service de la protection publique ou les ateliers d'entretien des édifices.

La volonté de l'UQAM inscrite dans le plan directeur et ceci malgré les contraintes des espaces, est de privilégier progressivement à travers ses différents aménagements, des lieux de vie et d'étude qui accroissent le sentiment d'appartenance au groupe immédiat et, en conséquence à l'UQAM. Des lieux de regroupements seront donc progressivement planifiés pour les étudiants, les professeurs, les chargés de cours, les employés, le plus près possible géographiquement de l'unité "secteur académique" ou de l'unité "service".

Les activités des services et organismes moins fréquentés sur une base régulière par les étudiants seront localisées dans des édifices en location de préférence reliés par le métro; ceci est le cas aussi pour les groupes de recherche ou les projets de recherche dont la durée de vie est cyclique ou limitée dans le temps et pour des réserves de salles de cours. Les activités des groupes étudiants plus attachées aux activités d'association à caractère spécifique ou de service, seront regroupées au pavillon Sainte-Catherine Est, à côté de salles de cours prévues pour les Sciences de la gestion.

## Un campus qui doit planifier les rêves en respectant certaines contraintes

Réaliser un plan directeur des espaces qui obtienne l'adhésion de la communauté de l'UQAM dans ses grandes orientations et son contenu est déjà une opération complexe. Pour pouvoir envisager de le réaliser, la première condition était qu'il soit approuvé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, ce qui fut obtenu en 1990.

Une autre condition est que ses paramètres de planification aient été identifiés adéquatement et se réalisent progressivement: à titre d'exemple, le plan directeur est planifié sur la base d'une clientèle à long terme en l'an 2000 de 21 500 étudiants équivalents temps complet, pouvant passer, dans l'intervalle, par des périodes de clientèles plus denses, où le ratio actuel de 7% des étudiants des 2e et 3e cycles par rapport à l'ensemble des étudiants rejoint la moyenne de 14 % des autres universités; enfin la planification physique prévoit une plus forte expansion des clientèles du secteur des Sciences; elle prévoit aussi que l'UQAM, avant l'an 2000, aura obtenu l'autorisation d'offrir des programmes en génie.

Une autre condition est, évi-

demment, de trouver le financement adéquat pour le réaliser, condition qui est expliquée dans la partie III de ce texte. Ce financement doit être trouvé dans un contexte où les ressources gouvernementales disponibles pour les universités ont diminué, et dans un contexte où l'UQAM ne dispose pas encore des fonds privés importants qui ont permis de construire un campus tel que ceux des universités fondées au début du siècle.

Une condition supplémentaire survient quand, une fois passée la joie euphorisante d'obtenir un budget pour construire un édifice, les responsables de la construction réalisent qu'ils doivent, planifier les espaces à construire conformément aux besoins des unités, en respectant l'accord consensuel de tous les usagers, ce qui, jusqu'à maintenant, a été généralement atteint; ils doivent construire des édifices architecturalement intéressants; ces mêmes responsables de la construction doivent réaliser aussi qu'ils doivent respecter un ensemble de règles normatives gouvernementales fort contraignantes en termes de processus d'approbation mais aussi en termes de budgets et d'échéanciers. A titre d'exemple, le pavillon Thérèse-Casgrain a dû être réalisé à l'intérieur d'un budget de 87 \$ le pied carré brut, tout en respectant les besoins des usagers et la nécessaire qualité d'un édifice institutionnel construit pour vivre longtemps sans se détériorer trop vite (horizon: 100 ans pour un édifice universitaire). 87 \$ se compare à la moyenne de 102 \$ à Montréal pour un édifice à bureaux, construit la même année.

## Un projet de plus de 300 000 000 \$ d'ici l'an 2000 privilégiant des formules originales de financement conformes à ses missions

Le plan directeur du Campus de l'an 2000 dépasse largement les moyens financiers de l'UQAM, et requiert pour se réaliser d'être intégralement financé par des subventions spéciales ou d'autres sources de financement. L'UQAM, dans ses négociations avec le gouvernement, a demandé que soient financés prioritairement les projets reliés aux activités actuelles et futures d'enseignement et de recherche et des services de support, éparpillées dans des édifices en location.

### La Phase II du campus (Site Athanase-David)

Dans un premier temps, l'UQAM a obtenu 60 000 000 \$ du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et du Conseil du Trésor, dont 12 000 000 \$ pour le pavillon Thérèse-Casgrain déjà construit.

L'entrée dans l'aile Ste-Catherine (secteur des Sciences de la gestion) est prévue pour juillet 1991, dans l'aile de Maisonneuve (Musique) pour août 1991, et pour l'administration de l'UQAM en août 1991.

Accrochés à ce projet, l'UQAM doit autofinancer à partir des revenus escomptés, la construction des commerces et stationnements (3 700 000 \$), et à partir d'ententes avec la S.T.C.U.M., les réaménagements de l'entrée du métro (2 000 000 \$).

### La Phase II-A (Edifice pour le Secteur de la Formation des maîtres)

Il était fort improbable de rapprocher le Secteur de la Formation des maîtres du Campus Berri-UQAM jusqu'à ce que nous arrivions à vendre le pavillon Lafontaine à la Ville de Montréal. Le produit de cette vente (18 000 000 \$) sera intégralement utilisé pour construire un édifice dédié au Secteur de la Formation des maîtres à l'angle Saint-Denis et René-Lévesque. Il sera terminé en 1992.

### La Phase III (Sciences et Design)

Pour financer ce projet fondamental pour l'avenir de l'UQAM, mais coûteux dans une période où le projet de la Phase II est en pleine construction, le Vice-rectorat à l'administration et aux finances et ses services ont bâti un dossier permettant de le financer, de façon non conventionnelle pour une université, c'est-à-dire en autofinçant le projet de construction à partir des budgets actuellement disponibles pour les baux. Ce projet de quelques dizaines de millions de dollars est actuellement en train de franchir les dernières étapes d'approbation, et devrait être annoncé très prochainement.

### La rénovation du pavillon Latourelle et l'Agora de la danse

L'ancienne Palestre nationale a été dédiée à la danse en 1988. Pour créer des lieux de diffusion indispensables au développement du Département de danse et créer un lieu international pour la danse expérimentale, le projet de l'Agora de la Danse a été monté par l'UQAM, le Regroupement des professionnels indépendants et la Société Tangente, regroupés dans la Corporation Agora. Le Ministère des Affaires culturelles a consacré 2 880 000 \$ à ce projet, l'UQAM 585 000 \$; et le feu, malheureusement survenu en janvier 1990, exige de refaire les espaces détériorés, à des coûts importants. Les activités débiteront en avril 1991.

### La salle de Musique et Danse de Montréal

Né du défunt projet de la Maison de la Musique alors résultant d'une association entre l'UQAM et l'Orchestre symphonique de Montréal en 1985, un nouveau projet pour

doter Montréal d'une salle de moyenne dimension destinée à la musique principalement, et aussi à la danse, se réalisera, et la salle s'ouvrira au public en automne 1992, sur le boulevard de Maisonneuve au coin de la rue Sanguinet. Pour encadrer l'association du département de musique avec l'UQAM, le Musici de Montréal, Montréal Danse et la Société de musique contemporaine du Québec et le Département de musique, une corporation de gestion a été constituée. Le projet sera financé par le Ministère des Affaires culturelles (3 000 000 \$), le Ministère des Communications (3 000 000 \$), les dons reçus par l'UQAM (1 800 000 \$), et le terrain offert par l'UQAM (2 000 000 \$), au coin des rues Sanguinet et de Maisonneuve. Autant cette salle est indispensable au rayonnement du Département de musique et de l'UQAM, autant la formule d'association privilégiée ouvre cette salle à la communauté montréalaise, et à des "partnerships" qui seront créateurs et enrichissants, permettront de doter la salle d'une vocation culturelle unique, tout en limitant les risques financiers pour l'UQAM puisque la Corporation gérant cette salle devra intégralement autofinancer l'opération de la salle.

### Le complexe sportif

Les universités nord-américaines et québécoises offrent généralement à leur communauté étudiante, à leurs personnels et à la communauté environnante l'accès à un complexe sportif universitaire. Le Gouvernement a longtemps prévu que l'UQAM s'installerait un jour dans les locaux de la Régie des installations olympiques. L'UQAM aurait droit, après la construction de ses Phases II, II-A et III, donc au début du 21e siècle, à un complexe d'environ 10 000 mètres carrés nets, si des subventions lui étaient accordées à cette fin.

À la suite de décision de l'École de Technologie Supérieure de ne pas renouveler le bail de l'UQAM, en 1993, pour les locaux réservés aux activités sportives, le Vice-rectorat à l'administration et aux finances vient d'obtenir une autorisation de principe de 5000 mètres carrés nets à louer pour loger la première étape d'un complexe sportif de type "sport d'entraînement". Le projet, pas encore défini mais destiné à être localisé à proximité de Berri, devrait être développé au cours des prochains mois. Cette autorisation équivaut à une autorisation d'un budget d'environ 1 300 000 \$ par année.

### Les résidences étudiantes

Divers projets de résidences étudiantes sont actuellement étudiés autour de Berri-UQAM, sur la ruelle Boisbriand et sur le site au nord de la Place des Arts. Ces projets de résidences ne sont pas subventionnés. Les développer requiert donc que chaque projet autofinance ses coûts de construction et d'opération, tout en exigeant des loyers raisonnables. Les services du Vice-rectorat à l'administration et aux finances entendent poursuivre leurs démarches pour que ces projets se réalisent.

### Le complexe multi-fonctions

Sur le site au nord de la Place des Arts, seront construits des édifices à mixité de fonctions de quelque 30 000 m<sup>2</sup> nets, destinés à servir de réserve de locaux pour l'expansion de l'UQAM et pour accueillir des groupes qui feront des ententes de partenariat avec l'UQAM et, en particulier, avec son secteur des Sciences. Le coût du projet est évalué à quelque 70 000 000 \$ et ne sera pas subventionné par le gouvernement.

### Les commerces et restaurants

Des commerces et stationnements s'installeront dans les immeubles de la Phase II (en cours) et sur le site au nord de la Place des Arts.

### Les stationnements du site des Arts-IV

Un stationnement de quelque 600 places est prévu au nord de la Place des Arts, au coût estimé de 10 000 000 \$. Il devra s'autofinancer.

### Les locations

Malgré les édifices loués qu'elle quitte, l'UQAM ajoutera à son parc d'édifices en location quelque 2 700 m<sup>2</sup> nets à proximité de Berri pour faire face à son expansion prévue à court terme.

### Les réaménagements Judith-Jasmin/Hubert-Aquin

Le pavillon Judith-Jasmin sera réaménagé au cours de l'année 1991-1992, à la suite du départ du Département des sciences administratives, afin de donner, aux secteurs des Lettres et communications, des Arts et à certains services administratifs une organisation plus fonctionnelle et regroupée. Le coût de ce projet est de 1 600 000 \$ qui sera en majeure partie financé par le Ministère.

### En conclusion

Planifier les rêves, en reconstruisant la "maison" où chacun étudie, travaille et vit, est une tâche exigeante qui continuera d'absorber les énergies de toutes celles et tous ceux qui sont impliqués dans les projets en cours et à venir, et requerront encore, au cours des prochaines années, la collaboration et la contribution de l'ensemble de la communauté de l'UQAM.

La récompense se trouvera pour toutes celles et tous ceux qui y auront travaillé, dans le passage de l'année 2000 qui verra une UQAM vivante et dynamique dans un quartier transformé, grouillant d'activités culturelles et scientifiques.

FLORENCE JUNCA-ADENOT  
Vice-rectrice à l'administration et aux finances

# PLAN DIRECTEUR DES ESPACES

# LE CAMPUS DE

*Dans l'impersonnalité urbaine, le campus de l'UQAM, oasis au coeur de la ville, à chacun de nous d'y trouver une partie de sa propre personne et de contribuer au rayonnement de l'arrondissement culturel.*

**ENSEMBLE MULTIFONCTIONNEL**  
SUPERFICIE: 30 000 MCN

- Musée des Sciences
- Zone d'expansion
- Partenariat avec centres de recherches
- Autres activités à déterminer
- Stationnement (600 places)

PAVILLON **ARTS IV**  
SUPERFICIE: 8 778 MCN  
JUSQU'EN 1993:

- Dép. de Design
- Centre de Création et de Diffusion en Design
- Extension du laboratoire de micro-informatique des Arts
- Salles de cours
- Locaux étudiants de Design
- Garderie de l'UQAM/Arts IV

PAVILLON **AILE KIMBERLEY**  
(PHASE III, SITE ARTS IV)  
SUPERFICIE: 10 100 MCN

OCCUPATION (LIÉE À LA VENTE DU PAVILLON DES SCIENCES):

- Dép. des Sciences biologiques
- Institut des sciences de l'environnement
- Doctorat des sciences de l'environnement
- Maîtrise des sciences de l'environnement
- Laboratoire CINBIOSE
- Laboratoire TOXEN
- Salles de cours

PAVILLON **AILE SHERBROOKE**  
(PHASE III, SITE ARTS IV)  
SUPERFICIE: 4 000 MCN

OCCUPATION PRÉVUE POUR 1995:

- Famille des Sciences
- Salles de cours
- Locaux étudiants des Sciences

PAVILLON **AILE JEANNE-MANCE**  
(PHASE III, SITE ARTS IV)  
SUPERFICIE: 4 580 MCN

OCCUPATION PRÉVUE POUR 1993:

- Dép. de Chimie
- Extension de l'Animalerie
- Extension de la Bibliothèque des sciences
- Extension du laboratoire de micro-informatique des Sciences
- Salles de cours
- Locaux étudiants de Chimie

PAVILLON **AILE PRÉSIDENT-KENNEDY**  
(PHASE III, SITE ARTS IV)  
SUPERFICIE: 14 420 MCN

OCCUPATION PRÉVUE POUR 1995:

- Dép. de Mathématiques-Informatique
- Dép. de Physique-Sciences techniques

**CINÉMATHEQUE**  
FUTUR MUSÉE DE L'IMAGE EN MOUVEMENT

PAVILLON **AILE DE MAISONNEUVE**  
(PHASE IIB, SITE ATHANASE-DAVID)  
SUPERFICIE: 3 389 MCN

OCCUPATION PRÉVUE POUR 1993:

- Corporation pour le développement de la salle de MUSIQUE-DANSE de Montréal

**MAISON DES PROFESSEURS ÉTRANGERS**  
RÉSIDENCES POUR ÉTUDIANTS

**MAISON DU THÉÂTRE**  
SUPERFICIE: 2 600 MCN  
OCCUPATION PRÉVUE POUR 1993

PAVILLON **AILE DE MAISONNEUVE**  
(PHASE II, SITE ATHANASE-DAVID)  
SUPERFICIE: 2 606 MCN

OCCUPATION PRÉVUE POUR 1993:

- Dép. de Musique
- Bibliothèque de musique
- Salles de cours
- Locaux étudiants de Musique

PAVILLON **ETS**  
SUPERFICIE: 1 881 MCN  
JUSQU'EN 1993:

- Service d'animation sportive

PRÉVU DE QUITTER EN 1993

KIMBERLEY

# LE PLAN 2000

la ville, permettra  
contribuer au

PAVILLON  
**LATOURELLE**  
SUPERFICIE: 3 627 MCN  
OCCUPATION PRÉVUE POUR 1991:

- Dép. de Danse
- AGORA DE LA DANSE
- Service d'animation sportive (piscine)
- Locaux étudiants de Danse

PAVILLON  
**LAFONTAINE**  
SUPERFICIE: 8 655 MCN  
JUSQU'EN 1992:

- Famille de Formation des maîtres
- Dép. de Kinanthropologie
- Dép. des Sciences de l'éducation
- Bibliothèque des sciences de l'éducation
- Salles de cours
- Locaux étudiants de Formation des maîtres
- Garderie Evangéline

PRÉVU DE QUITTER EN 1992

PAVILLON  
**405, DE MAISONNEUVE EST**  
SUPERFICIE: 1 350 MCN  
OCCUPATION PRÉVUE POUR 1991:

- Services à la collectivité
- Service de santé, sécurité et environnement du travail
- Service des télécommunications
- Service des publications
- Direction du Service des immeubles et de l'équipement

PAVILLON  
**ANNEXE GARNEAU**  
SUPERFICIE: 695 MCN  
MAINTENUS SUR PLACE:

- Centre de recherches CREDIT
- Centre de recherches CREST

PAVILLON  
**JUDITH-JASMIN**  
SUPERFICIE: 25 918 MCN  
JUSQU'EN 1991:

- Famille des Sciences de la gestion
- Dép. des Sciences administratives
- Centre de Recherche en Gestion
- Laboratoire de micro-informatique des Sciences de la gestion
- Service de reprographie

PAVILLON  
**PALAIS DU COMMERCE**  
SUPERFICIE: 2 212 MCN  
JUSQU'EN 1991:

- Dép. de Musique
- Module de Musique
- Bibliothèque de musique
- Salles de cours
- Locaux étudiants de Musique

PRÉVU DE QUITTER EN 1991

PAVILLON  
**SAINT-TIMOTHÉE**  
SUPERFICIE: 2 577 MCN  
JUSQU'EN 1991:

- Extension du dép. de Théâtre
- Etudes avancées du dép. de Communications
- Recherches du dép. d'Etudes littéraires
- Salles de cours

PAVILLON  
**DE MAISONNEUVE**  
SUPERFICIE: 5 226 MCN  
JUSQU'EN 1991:

- Rectorat
- Vice-rectorats et Secrétariat général
- Décanats
- Bureau de la recherche institutionnelle
- Service des archives
- Service du personnel
- Services financiers
- Fondation-UDAM

PRÉVU DE QUITTER EN 1991

MAINTENUS SUR PLACE APRÈS 1991:

- Famille des Arts
- Dép. d'Arts plastiques
- Dép. d'Histoire de l'art
- Dép. de Théâtre
- Famille des Lettres et communications
- Dép. de Communications
- Dép. d'Études littéraires
- Dép. de Linguistique
- Laboratoire de micro-informatique des Arts
- Laboratoire de micro-informatique des Lettres et communications
- Salles de cours
- Locaux étudiants des Arts
- Locaux étudiants des Lettres et communications
- Locaux étudiants des Sciences de la gestion
- COOP de l'UDAM
- Magasin des Arts
- Centre socio-culturel
- Galerie-UDAM
- Service de l'audio-visuel
- Service de l'information et des relations publiques

OCCUPATION PRÉVUE POUR 1992:

- Service du courrier

PAVILLON  
**PLACE DUPUIS**  
SUPERFICIE: 6 140 MCN

CHERRIER .....

..... VILLENEUVE

HENRI-JULIEN .....

..... ONTARIO

- Laboratoire GEOTOP
- Laboratoire d'Archéologie
- Laboratoire CIRADE
- Fondation Pierre Dansereau
- Bibliothèque des sciences
- Laboratoire de micro-informatique des Sciences
- Animalerie
- Salles de cours
- Locaux étudiants des Sciences
- Centre d'études en tourisme
- Espaces commerciaux

**PAVILLON SCIENCES**  
SUPERFICIE: 10 151 MCN

- JUSQU'EN 1993:
  - Dép. de Chimie
- JUSQU'EN 1994:
  - Dép. des Sciences de la terre
  - Laboratoire GEOTOP
- MAINTENUS SUR PLACE APRÈS 1994:
  - Dép. des Sciences biologiques
  - Laboratoire TOXEN
  - Animalerie
  - Salles de cours
  - Locaux étudiants des Sciences biologiques
- OCCUPATION PRÉVUE POUR 1995:
  - Institut des sciences de l'environnement
  - Doctorat des sciences de l'environnement
  - Maîtrise des sciences de l'environnement
  - Laboratoire CINBIOSE

**JUSQU'EN 1994:**

- Extension dép. de Chimie
- Extension dép. des Sciences biologiques
- Extension dép. des Sciences de la terre
- Institut des sciences de l'environnement
- Doctorat des sciences de l'environnement
- Maîtrise des sciences de l'environnement
- Laboratoire CIRADE
- Laboratoire CINBIOSE
- Fondation Pierre Dansereau
- Centre d'études en tourisme
- Salles de cours
- Locaux étudiants des Sciences

**PRÉVU DE QUITTER EN 1995**

**PAVILLON CARRÉ PHILLIPS**  
SUPERFICIE: 10 581 MCN

- JUSQU'EN 1994:
  - Famille des Sciences
  - Dép. de Mathématiques-informatique
  - Dép. de Physique-Sciences techniques
  - Laboratoire d'Archéologie
  - Bibliothèque des sciences
  - Laboratoire de micro-informatique des Sciences
  - Salles de cours
  - Locaux étudiants des Sciences

**PRÉVU DE QUITTER EN 1995**

**RÉSIDENCES POUR ÉTUDIANTS**



**PAVILLON SAINTE-CATHERINE EST**  
SUPERFICIE: 4 968 MCN

**MAINTENUS SUR PLACE:**

- Bureau des diplômés
- Associations de diplômés
- Salles de cours
- Locaux de travail pour études avancées
- Locaux d'associations et services

**JUSQU'EN 1991:**

- Extension du dép. de Linguistique

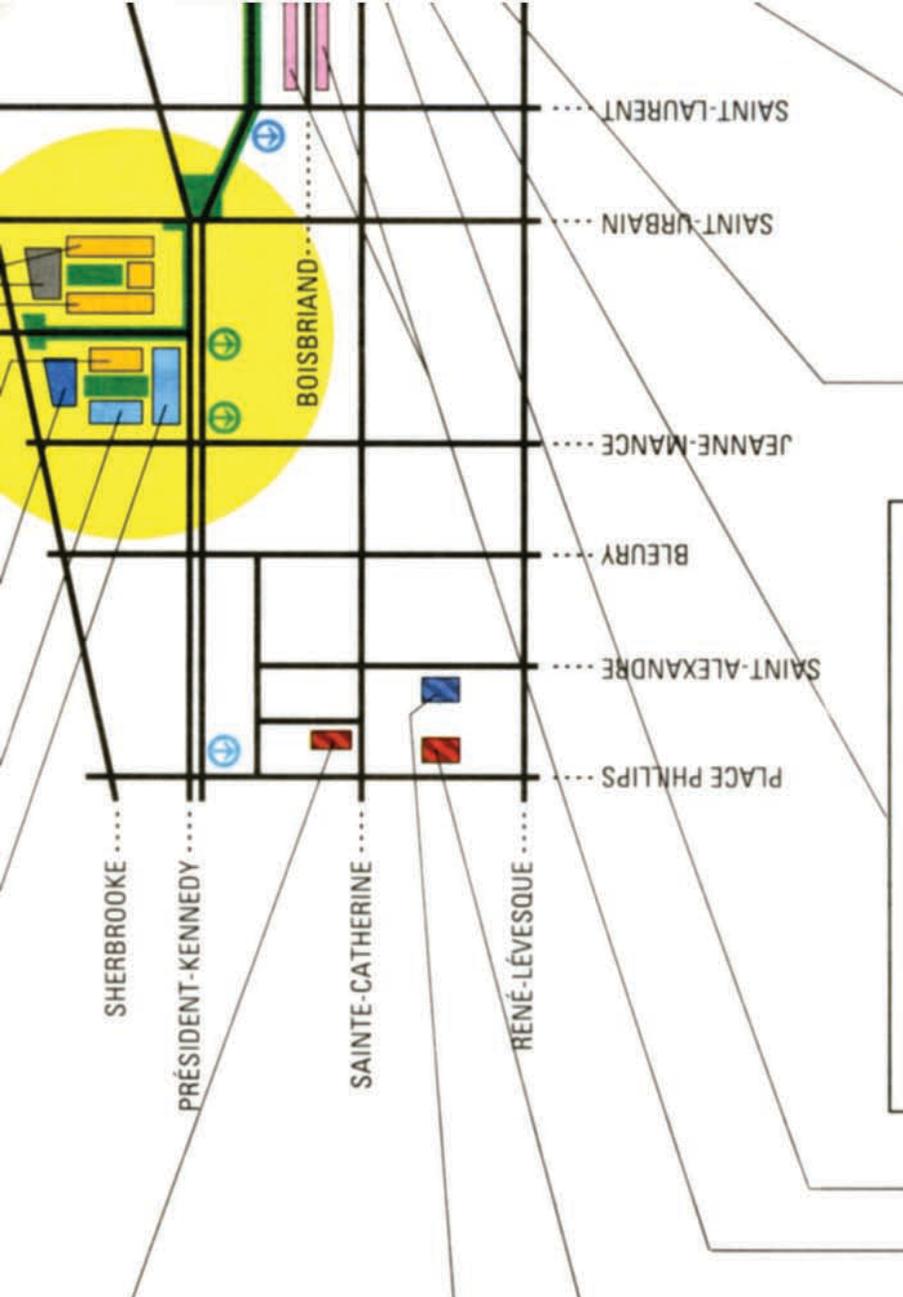
**NON-INCLUS DANS CETTE CARTE**

**CENTRES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES**  
476 MCN

- De Lanaudière
- De la Montérégie (Saint-Jean)
- Laval

**CENTRE ÉCOLOGIQUE "LA HUARDIÈRE"**  
1 881 MCN

**COMPLEXE SPORTIF**  
5 000 MCN (1ERE PHASE)  
LOCATION À VENIR 1300 MCN



**ZONE D'EXPANSION**

**PAVILLON AILE SANGUINET**  
(PHASE III, SITE ATHANASE-DAVID)  
SUPERFICIE: 7 000 MCN

**OCCUPATION PRÉVUE POUR 1994:**

- Dép. de Design
- Centre de Création et de Diffusion en Design
- Extension du Service des bibliothèques
- Salles de cours
- Locaux étudiants de Design

**PAVILLON AILE SAINT-DENIS**  
(PHASE II, SITE ATHANASE-DAVID)  
SUPERFICIE: 5 162 MCN

**OCCUPATION PRÉVUE POUR 1991:**

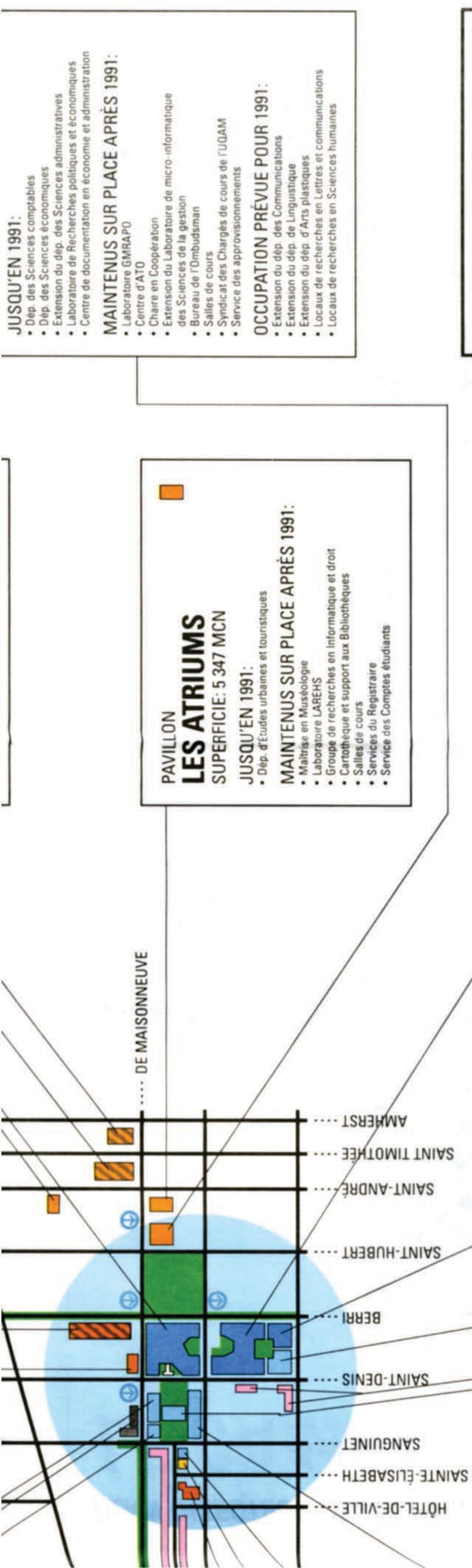
- Rectorat
- Vice-rectorats et Secrétariat général
- Déganats
- Bureau de la recherche institutionnelle
- Service des archives
- Service du personnel
- Services financiers
- Fondation-UDAM

**PAVILLON AILE SAINT-DENIS**  
(PHASE II, SITE ATHANASE-DAVID)  
SUPERFICIE: 12 228 MCN

**OCCUPATION PRÉVUE POUR 1994:**

- Famille des Sciences de la gestion
- Dép. des Sciences administratives
- Dép. d'Études urbaines et territoriales
- Dép. des Sciences comptables
- Dép. des Sciences économiques
- Centre de Recherche en Gestion
- Laboratoire de Recherches p
- Centre de documentation en
- Laboratoire de micro-informatique de la gestion
- Salles de cours
- Service de reprographie
- Espaces commerciaux
- Stationnement





**JUSQU'EN 1991:**

- Dép. des Sciences comptables
- Dép. des Sciences économiques
- Extension du dép. des Sciences administratives
- Laboratoire de Recherches politiques et économiques
- Centre de documentation en économie et administration

**MAINTENUS SUR PLACE APRÈS 1991:**

- Laboratoire GMRAPO
- Centre d'ATO
- Chaire en Coopération
- Extension du Laboratoire de micro-informatique des Sciences de la gestion
- Bureau de l'Ombudsman
- Salles de cours
- Syndicat des Chargés de cours de l'UDAM
- Service des approvisionnement

**OCCUPATION PRÉVUE POUR 1991:**

- Extension du dép. des Communications
- Extension du dép. de Linguistique
- Extension du dép. d'Arts plastiques
- Locaux de recherches en Lettres et communications
- Locaux de recherches en Sciences humaines

**PAVILLON**

**LES ATRIUMS**

SUPERFICIE: 5 347 MCN

**JUSQU'EN 1991:**

- Dép. d'Etudes urbaines et touristiques

**MAINTENUS SUR PLACE APRÈS 1991:**

- Maîtrise en Muséologie
- Laboratoire LAREHS
- Groupe de recherches en Informatique et droit
- Cartothèque et support aux Bibliothèques
- Salles de cours
- Services du Registraire
- Service des Comptes étudiants

**PAVILLON**

**THÉRÈSE-CASGRAIN**

SUPERFICIE: 5 438 MCN

**MAINTENUS SUR PLACE:**

- Dép. de Psychologie
- Dép. des Sciences juridiques
- Dép. de Sexologie
- Direction du Service des bibliothèques

**PAVILLON**

**AILE SAINT-DENIS**

(PHASE IIA, SITE HUBERT-AQUIN)

SUPERFICIE: 10 818 MCN

**OCCUPATION PRÉVUE POUR 1992:**

- Famille de Formation des maîtres
- Dép. de Kinanthropologie
- Dép. des Sciences de l'éducation
- Bibliothèque des sciences de l'éducation
- Didactique
- Laboratoire de micro-informatique de Formation des maîtres
- Salles de cours
- Locaux étudiants de Formation des maîtres
- Extension du Service de l'informatique
- Gymnase

**RÉSIDENCES POUR ÉTUDIANTS**

**PAVILLON**

**HUBERT-AQUIN**

SUPERFICIE: 33 410 MCN

**JUSQU'EN 1991:**

- Services à la collectivité
- Service des télécommunications
- Service des immeubles et de l'équipement

**MAINTENUS SUR PLACE APRÈS 1991:**

- Famille des Sciences Humaines
- Dép. de Géographie
- Dép. d'Histoire
- Dép. de Philosophie
- Dép. de Science politique
- Dép. des Sciences religieuses
- Dép. de Sociologie
- Dép. de Travail social
- Institut de recherches et d'études féministes
- Bibliothèque centrale
- Bibliothèque des arts
- Laboratoire de micro-informatique des Sciences humaines
- Salles de cours
- Locaux étudiants des Sciences humaines
- Syndicat des Professeurs de l'UDAM
- Syndicat des Employés de soutien de l'UDAM
- Garderie Mamuse
- Magasin "Le Bureauphile"
- Micro-Boutique Universitaire
- Guichet automatique Desjardins
- Services aux étudiants
- Service de formation externe et des stages
- Services alimentaires
- Service de l'informatique
- Service de la protection publique
- Service des immeubles et de l'équipement
- Service de l'information et des relations publiques

**LÉGENDE**

- édifices en propriété, à conserver
- édifices en propriété, à abandonner
- édifices en propriété, en cours de réalisation
- édifices en propriété, projets
- édifices en location, à conserver
- édifices en location, à abandonner
- projets de collaboration
- voisinage de collaboration académique

- accès au Métro
- espaces verts et aires de repos extérieures
- artères principales

**CAMPUS UQAM**

LOCALISATION ET OCCUPATION DES PAVILLONS

ANS 1991 À 2000  
 170 458 MÈTRES CARRÉS NETS (MCN)  
 + 30 000 MÈTRES CARRÉS NETS DANS L'ENSEMBLE MULTIFONCTIONNEL DU CAMPUS OUEST

Vice-rectorat à l'administration et aux finances  
 Service des immeubles et de l'équipement  
 Février 1991

